

**COMMUNE DE JUSSAC**

**délibération :  
D2026-4-11**

**SEANCE DU 28 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

L' an deux mille vingt six, le mardi 28 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 23 Avril 2026

Votants : 19

**Présents** : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE-ROUCHY Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame LAROUSSE Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur ALRVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

**Objet : Constitution des commissions municipales**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de Séance** : Madame Laure GLADINE-ROUCHY

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer 9 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- La Commission « Développement économique »
- La Commission « Vie scolaire/jeunesse »
- La Commission « Finances »
- La Commission « Voirie/ urbanisme/ sécurité »
- La Commission « Bâtiments/ travaux/ cadre de vie/ développement durable »
- La Commission « Animation/ culture/ vie associative »
- La Commission « Affaires sociales/ santé/ solidarité »
- La Commission « Ressources humaines »
- La Commission « Communication »

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit de 8 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à 8 commissions.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

**Article 1** : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- La Commission « Développement économique »
- La Commission « Vie scolaire/jeunesse »
- La Commission « Finances »
- La Commission « Voirie/ urbanisme/ sécurité »
- La Commission « Bâtiments/ travaux/ cadre de vie/ développement durable »
- La Commission « Animation/ culture/ vie associative »
- La Commission « Affaires sociales/ santé/ solidarité »
- La Commission « Ressources humaines »
- La Commission « Communication »

**Article 2** : Les commissions municipales comportent au maximum 8 membres, chaque membre pouvant faire partie de 1 à 8 commissions.

**Article 3** : après appel à candidatures, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

La Commission « Développement économique » :

Nathalie CLUSE, Yoann BITAUD, Benoît GIBERT, Aurélie MAISONOBE, Anne DELHOSTAL, Jean-François RODIER, Michel LACROIX.

La Commission « Vie scolaire/jeunesse » :

Nathalie CLUSE, Yohann ALRIVIE, Benoît GIBERT, Laure GLADINE-ROUCHY, Aurélie MAISONOBE, Jean-François RODIER,

La Commission « Finances » :

Jean-François PARRO, Laure GLADINE-ROUCHY, Benjamin LESCURE, Aurélie MAISONOBE, Francis MARRE, Jean-François RODIER, Françoise FOUSSAT.

La Commission « Voirie/ urbanisme/ sécurité » :

Jean-François PARRO, Yoann BITAUD, Benjamin LESCURE, Benoît GIBERT, Bruno LESMARIE, Cécile GANE, Françoise FOUSSAT.

La Commission « Bâtiments/ travaux/ cadre de vie/ développement durable » :

Francis MARRE, Catherine AMBLARD, Benoît GIBERT, Bruno LESMARIE, Aurélie MAISONOBE, Michel LACROIX, Jean-François RODIER.

La Commission « Animation/ culture/ vie associative » :

Francis MARRE, Yohann ALRIVIE, Catherine AMBLARD, Laure GLADINE-ROUCHY, Valérie LAROUSSE, Michel LACROIX, Cécile GANE, Benoît GIBERT.

La Commission « Affaires sociales/ santé/ solidarité » :

Anne DELHOSTAL, Catherine AMBLARD, Mireille CHASTILLON, Valérie LAROUSSE, Nathalie CLUSE, Cécile GANE, Françoise FOUSSAT.

La Commission « Ressources humaines » :

Anne DELHOSTAL, Catherine AMBLARD, Mireille CHASTILLON, Valérie LAROUSSE, Nathalie CLUSE, Françoise FOUSSAT, Jean-François RODIER.

La Commission « Communication » :

Nathalie CLUSE, Yohann ALRIVIE, Anne DELHOSTAL, Laure GLADINE-ROUCHY, Francis MARRE.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

La secrétaire de séance,  
Laure GLADINE-ROUCHY



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
André ARNAL

